

1. Présentation

Membres du Bureau et entraîneurs responsables du Castres Athlétisme :

Président	Jean Paul FONTES En Nicart - Avits - 81100 Castres	jeanpaulfontes@yahoo.fr	06 31 83 37 01
Secrétaire	Sandrine GARDES	sgardes@yahoo.fr	06 84 31 29 95
Trésorier	Jean-Pierre DARDENNE	jeanpierredardenne@yahoo.fr	06 83 53 02 62
Directeur	Eric ALBERT	albert.eric@gmail.com	06 81 20 14 41
Membres	André BARBIER		05 63 71 15 77
	Francis BOUEILH	francis.boueilh@wanadoo.fr	06 76 14 21 34
	Patrick DEPRez	deprenzpatrick@neuf.fr	06 08 07 94 32
	Gilles FABAS	gilles.fabas@hotmail.fr	07 86 29 43 25
	David GRAND (jeune)	david.grand@outlook.com	06 04 05 16 39
	Laurette LUBIATTO (juge)	laurette.lubiatto@orange.fr	06 82 06 21 34
Salariés	René LUGAT		05 63 72 07 88
	Armelle TOCON	tocon.armelle@yahoo.fr	
	Ali ZNIBER (partenariat)	azniber@free.fr	06 11 49 42 56
	Christophe BERTINO	cbertinofr@yahoo.fr	06 60 19 48 12
	Florian BOULEAU	flo.bouleau@gmail.com	06 70 15 10 24
Contacts et Renseignements :	Florian BOULEAU	flo.bouleau@gmail.com	06 70 15 10 24

2. Les horaires d'entraînements

LUNDI	10h00 à 11h30 Athlé Santé Loisir : Marche Nordique 18h30 à 20h00 Athlé Santé Loisir : Marche Nordique	Licence Athlé Santé Licence Athlé Santé
MARDI	14h30 à 16h00 Athlé Santé Loisir : Marche Nordique Cardio (Confirmé) 14h30 à 16h00 Sport Adapté	Licence Athlé Santé Licence FFSA
	17h00 à 19h30 CA et plus - Cadet(te)s à Masters et Handisport	Licence Compétition
	18h30 à 20h00 Athlé Running Loisir : Route, Hors Stade et Trail	Licence Running
MERCREDI	10h00 à 11h30 Athlé Santé Loisir : Marche Nordique Douce (Débutant)	Licence Athlé Santé
	14h00 à 15h30 EA - Eveils Athlétique (2012) 14h00 à 16h00 EA - Eveils Athlétique (2010 et 2011) 14h00 à 16h00 PO - Poussin(e)s	Licence Découverte Licence Découverte Licence Découverte
	16h00 à 18h00 BE/MI - Benjamin(e)s et Minimes	Licence Compétition
	18h30 à 20h00 Athlé Santé Loisir : Marche Nordique	Licence Athlé Santé
JEUDI	10h00 à 11h30 Sport Adapté	Licence FFSA
	12h15 à 13h30 Athlé Santé Loisir : Marche Nordique 12h15 à 13h30 Athlé Running Loisir : Route, Hors Stade et Trail (nature ou stade)	Licence Athlé Santé Licence Athlé Running
	17h00 à 19h30 CA et plus - Cadet(te)s à Masters et Handisport	Licence Compétition
VENDREDI	17h30 à 19h00 BE/MI : Benjamin(e)s et Minimes	Licence Compétition
	19h15 à 20h45 Athlé Santé Loisir : Condition Physique / PPG 19h15 à 20h45 Athlé Santé Loisir : Nordic'Fit 19h15 à 20h45 Athlé Santé Loisir : Remise en forme	Licence Athlé Running Licence Athlé Santé Licence Athlé Santé
SAMEDI	09h00 à 10h15 BA - Baby-Athlé (2013 et 2014)	Licence Découverte
	10h15 à 12h00 CA et plus - Cadet(te)s à Masters et Handisport	Licence Compétition

Les entraînements des Babys-Athlé se déroulent au Stade du Travet, Bd Albert Thomas à Castres ou au gymnase du Travet en cas de pluie ou mauvais temps.

3. Les différents entraîneurs et différentes catégories d'âges

	A partir du 1 ^{er} novembre 2018	Responsables et entraîneurs
Catégories d'âges	Année de naissance	
MA – Masters	1979 et avant	BARBIER André (Multi-disciplines) BOULEAU Florian (Multi-disciplines) 06 70 15 10 24 / flo.bouleau@gmail.com DARDENNE Jean-Pierre (Multi-disciplines) 06 83 53 02 62 / jeanpierredardenne@yahoo.fr DEPREZ Patrick (Demi-Fond/Marche) 06 08 07 94 32 / deprezpatrick@neuf.fr GARDES Sandrine / CONJUNGO Michael (Lancers) 06 84 31 29 95 ou 06 86 56 10 01 / sgardes@yahoo.fr
SE – Seniors	1980 à 1996	
ES – Espoirs	1997 à 1999	
JU – Juniors	2000 à 2001	
CA – Cadets	2002 à 2003	
MI – Minimes	2004 à 2005	BOULEAU Florian 06 70 15 10 24 / flo.bouleau@gmail.com BERTINO Christophe GARDES Sandrine / CONJUNGO Michael
BE – Benjamins	2006 à 2007	
PO – Poussins	2008 à 2009	BOULEAU Florian 06 70 15 10 24 / flo.bouleau@gmail.com BARBIER André FABAS Gilles
EA - Eveils Athlétique	2010 à 2012	BERTINO Christophe (2012) 06 60 19 48 12 / cbertino@wanadoo.fr BOUEILH Francis (2010 et 2011) 06 76 14 21 34 / francis.boueilh@wanadoo.fr CONJUNGO Michael LUGAT René
BA - Babys Athlé	2013 et 2014	BOULEAU Florian 06 70 15 10 24 / flo.bouleau@gmail.com GARDES Sandrine + jeunes athlètes du club

Marche Nordique	BERTINO Christophe (Mardi et Jeudi) 06 60 19 48 12 / cbertino@wanadoo.fr BOULEAU Florian (Lundi, Mercredi et Vendredi) 06 70 15 10 24 / flo.bouleau@gmail.com
Running	BOULEAU Florian 06 70 15 10 24 / flo.bouleau@gmail.com
Condition Physique / PPG	BERTINO Christophe 06 60 19 48 12 / cbertino@wanadoo.fr
Remise en forme / Nordic'Fit	BOULEAU Florian 06 70 15 10 24 / flo.bouleau@gmail.com TOCON Armelle 06 40 48 45 98 / tocon.armelle@yahoo.fr
Sport Adapté / Handisport	BOULEAU Florian 06 70 15 10 24 / flo.bouleau@gmail.com

4. Prendre une Licence

Tarifs Annuels des licences

- Licence Athlé Compétition ou Athlé Découverte : **175€**
- Licence Athlé Santé Loisir ou Athlé Running Loisir : **175€**
- Tarif étudiant : 125€ (post baccalauréat – joindre la copie de la carte étudiant)
- **TARIF FAMILLE** : 160€ pour 2^{ème} adhérent, 145€ pour 3^{ème} adhérent et suivant d'une même famille

Ce tarif comprend :

- L'assurance Individuelle Accident de la Fédération Française d'Athlétisme (0,60€).
- Les déplacements en bus pour tous les athlètes (licence découverte et compétition)
- Le remboursement de certaines courses du Challenge du parc naturel régional du Haut Languedoc pour les licenciés Running

Mode de Règlement :

- Par chèque bancaire à l'ordre du **Castres Athlétisme**.
- En 3 ou 4 fois par chèque bancaire, dans ce cas l'ensemble des chèques du montant total de la cotisation est déposé avec le dossier. La date d'encaissement des chèques précisée au dos.
- En Chèques Vacances. (ATTENTION à la date de validité)
- En Coupon Sport. (Après de certain CE)
- Les Pass loisir de la MSA.
- Chéquier Collégiens du Conseil Départemental du Tarn.

Le tee-shirt du club est offert pour toute inscription.

Il est possible de participer à 2 séances d'essais, toutefois, à partir du 1^{er} octobre 2018, tous les enfants, ainsi que les adultes, doivent être licenciés afin d'être en règle au niveau de l'assurance.

Le montant de la licence (175€) ne pourra être remboursé une fois que la licence aura été enregistrée à la Fédération Française d'Athlétisme, merci de ne remettre vos dossiers d'inscriptions qu'une fois que votre enfant ou vous-même soyez sûr de son ou votre engagement pour l'année.

Documents à retourner pour que le dossier soit complet :

- **Le formulaire d'adhésion** (rempli en lettres capitales et signé)
- **Le certificat médical** (renseigné sur le document du club ci-dessous)
 - **La cotisation annuelle** (dans son intégralité)
 - **l'autorisation parentale** (pour les mineurs)

5. Vie interne au Castres Athlétisme

Le Castres Athlétisme dispose d'un site internet où vous pourrez retrouver toutes les informations concernant les entraînements, les compétitions, les résultats, les articles, les photos...

<http://www.tarn-sud-athletisme.fr/castres-athletisme/>

Rejoignez-nous aussi sur **Facebook**  ou sur **Youtube**  où vous retrouverez toutes les vidéos du club.

Vous souhaitez pour investir au sein du club mais vous n'avez pas beaucoup de temps ? Aucun souci, le Castres Athlétisme a **besoin de bénévoles** à tout moment de la saison ! Lors des buvettes, des événements internes (10km de Castres, Meeting national Elite d'Athlétisme de Castres, ...), des compétitions comme juge ou même comme encadrant si vous le souhaitez !

Vous souhaitez devenir partenaire du Castres Athlétisme ou vous connaissez quelqu'un susceptible d'être intéressé, demandez notre plaquette 2018/2019 !

CHARTRE DE L'ATHLETE



1 | INSCRIPTION

A l'issue de deux séances d'essais, les parents s'engagent à prendre une licence. L'inscription devient effective à la remise du dossier d'inscription complet : fiche d'inscription, règlement de la cotisation, certificat médical et signature de la charte de l'athlète.

2 | ENTRAINEMENT

Les entraînements débutent en septembre et se terminent fin juin, au stade du Travet. Ces derniers ne sont pas maintenus durant les vacances scolaires (sauf jeunes compétiteurs à partir de Minime). Les progrès des jeunes athlètes tiennent pour une bonne part à leur assiduité. Pour cette raison, une feuille de présence est établie pour les catégories d'Ecole d'Athlétisme à Minimes. L'entraînement permettra l'acquisition de différents gestes techniques, élément clef qui assurera à chacun des progrès réguliers. Il est conseillé et impératif d'avoir une tenue adaptée (casquette, kway, chaussures) aux exercices physiques et aux conditions atmosphériques ainsi qu'une bouteille d'eau. Il n'est pas nécessaire d'avoir des chaussures à pointes.

3 | RESPONSABILITÉ

Il est impératif que les parents ou les représentants légaux soient systématiquement présents en début et en fin de séance (il n'est pas possible de laisser son enfant se rendre seul au véhicule, qui sera impérativement stationné au niveau du portail, au lieu d'accueil). À partir de Benjamin, l'athlète pourra venir à l'entraînement de façon autonome. **Il est demandé de prévenir les entraîneurs en cas d'absence.**

4 | COMMUNICATION

Les différentes activités du club font l'objet d'informations communiquées par mail et écrit. Les calendriers des diverses compétitions sont affichés au stade. Les résultats des différentes compétitions peuvent être consultés sur le site internet de la ligue d'athlétisme ou sur celui du club : www.tarn-sud-athletisme.fr/

5 | COMPORTEMENT

La politesse, l'écoute et le respect mutuel envers les entraîneurs et les autres athlètes sont essentiels afin d'évoluer ensemble autour d'un projet commun. Si un athlète présentait un comportement pouvant le mettre en danger ou mettre en danger les autres athlètes, nous en informerions les parents ou les représentants légaux ainsi que le comité directeur du club. Ce dernier pourrait alors prendre une mesure d'exclusion temporaire ou définitive sans remboursement de la licence. De même en cas de dégradation de matériel, il serait demandé un remboursement des frais occasionnés.

L'adhésion à cette charte devrait permettre de partager du mieux possible l'année sportive à venir.

(A lire par les parents et/ou représentants légaux et ainsi que par l'athlète. En inscrivant votre enfant au Castres Athlétisme, vous vous engagez à respecter cette dernière dans son intégralité)

FORMULAIRE D'ADHÉSION AU CASTRES ATHLÉTISME : BABY-ATHLE (BA)

N° DE LICENCE | NATIONALITÉ |

NOM |

PRÉNOM | SEXE | F M

DATE DE NAISSANCE |

ADRESSE |

CODE POSTAL | VILLE |

TÉLÉPHONE n°1 | TÉLÉPHONE n°2 |

ADRESSE EMAIL (OBLIGATOIRE) | @

2^{ème} ADRESSE EMAIL (si besoin) | @

DÉSIRE M'INSCRIRE AU CLUB DU CASTRES ATHLÉTISME et ACCEPTE LA CHARTE DE L'ATHLÈTE CI-JOINTE.

Taille du T-shirt : 6ans – 8ans – 10ans – 12ans – XS – S – M – L – XL – XXL

Signature

AUTORISATIONS PARENTALES (OBLIGATOIRE)

Je soussigné(e) |

Père, Mère, Tuteur(s), Représentant(s) de l'enfant |

J'autorise mon enfant à pratiquer l'athlétisme au sein du Castres Athlétisme.

J'autorise les responsables et intervenants du club à transporter mon enfant dans un véhicule de location, en cas de besoin sur les lieux d'entraînements ou de compétitions.

J'autorise l'encadrement à prendre les mesures d'urgence en cas d'accident ou blessure.

Nom et n° de téléphone des personnes à contacter en cas d'urgence :

1 | Nom : Téléphone :

2 | Nom : Téléphone :

3 | Nom : Téléphone :

Fait à Le

Signature

DROIT A L'IMAGE

J'autorise / Je n'autorise pas le Castres Athlétisme

à utiliser l'image de mon enfant | sur tout support destiné à la promotion du Club à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial.

Fait à Le

Signature

CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné(e) |

Docteur en médecine, demeurant à |

Certifié avoir examiné | né(e) le |

et n'avoir constaté, à ce jour, aucun signe clinique apparent contre indiquant la pratique de l'Athlétisme à l'entraînement.

Fait à Le

Signature et Cachet du
médecin

Attention : Pour un renouvellement de licence, le certificat médical de la saison dernière est encore valable. Merci de renseigner le formulaire de santé qui vous a été envoyé par la Fédération (FFA). Cependant, un certificat médical sera demandé à toute personne ayant été blessé (même petite blessure) lors de la saison dernière. Si vous n'avez pas reçu le formulaire de la fédération (FFA), vous devez refaire un certificat médical.